

rigoureuse du syllogisme fait place à des invectives, et sous l'accumulation des textes, qui ne sont pas toujours choisis avec discernement, on aperçoit là pauvreté des raisons alléguées, et l'embarras d'une conviction trop peu sûre d'elle-même. En terminant, l'écrivain calviniste propose à son tour de nouvelles objections sur le baptême, « sur les paillards et personnes malvivantes, » sur la Primauté du Pape, le célibat, la Providence, la Sanctification du Dimanche « qui sont ceux, demande-t-il, qui observent le mieux la loy de Dieu et les édicts du Roy ou ceux qui es jours des festes de l'Eglise Eomaine travaillent paisiblement de leur art en leurs maisons et à boutiques closes pour nourrir leurs pauvres familles... ou ceux qui passent la plus grande partie des dits jours de feste en oisiveté, chansons, etc.... »

On le voit, à l'origine du débat entre les catholiques et les protestants, ceux-ci parlaient rarement du libre examen et de l'interprétation privée de l'Écriture sainte. Leur théorie n'était pas encore, définitivement arrêtée et réduite à une formule précise; ils s'attaquaient à des points particuliers du Symbole et essayaient de battre en brèche l'autorité de l'Église, en renouvelant contre elle les reproches de morale relâchée. Sous cette apparence d'austérité, leurs menées étaient moins suspectes et plus actives.

Nous n'avons pas pu lire la réponse du Père Ropitel, bien qu'elle ait été imprimée comme celle de son adversaire (4). Il était utile cependant de signaler ce tournoi, plus religieux sans doute que littéraire, mais dans lequel

(1) *Questions proposées par Jean Ropitel à Pierre Viret et réponse à d'autres questions.* . . . Lyon, Michel Jove, 1571. — Indiqué dans la liste des écrivains Minimes et dans la bibliothèque d'Antoine du Verdier.